



Blogard a été développé par Pierre Babay CP TICE 30

Adresse : <http://webac.ac-montpellier.fr/ia30/blogard/>

Interface Directeur

En se connectant à blogard avec des identifiants directeur on accède à une interface spécifique. Cette interface permet de gérer les informations de l'école mais il permet surtout d'inscrire ou de supprimer des classes sur blogard.



Inscrire une classe :

Ce menu permet d'inscrire une classe de votre école.

Il faut renseigner les champs d'informations sur la classe puis cliquer sur « envoyer ».

Un e-mail est alors envoyé dans votre école avec les identifiants de la classe.

Le maître peut alors s'identifier sur blogard pour gérer sa classe.

Administrer les classes :

Dans ce menu on peut éditer les informations d'une classe ou en supprimer. Il suffit de cliquer sur les icônes correspondants.



Interface enseignant

Une fois que le directeur a inscrit une classe, le maître peut s'identifier sur blogard en utilisant le nom d'utilisateur et le mot de passe de sa classe reçus par e-mail.



Inscrire et gérer les élèves :

On peut dans ce menu inscrire les élèves de sa classe. Les identifiants sont alors reçus par e-mail sur la boîte de l'école.

On peut ensuite éditer les informations sur chaque élève ou en supprimer en cliquant sur les petits icônes dans le menu « gérer les élèves ».



Créer et gérer des informations :

Ici on peut laisser des informations concernant la classe (devoirs, mots pour les parents etc...)

Gérer les articles des élèves :

Ce menu permet de contrôler les écrits des élèves sur le blog.



Pour lire un article.



Pour éditer/corriger un article.



Pour valider et publier un article sur le blog.



Pour rejeter un article (l'élève peut le corriger).



Interface élève

En se connectant en tant qu'élève les enfants peuvent alors écrire des articles.

Ecrire un article :

Les élèves peuvent mettre en forme un texte.

Les outils proposés sont simples et ressemblent à ceux proposés dans les traitements de texte.

Une fois que l'article est écrit, on clique sur « envoyer ».



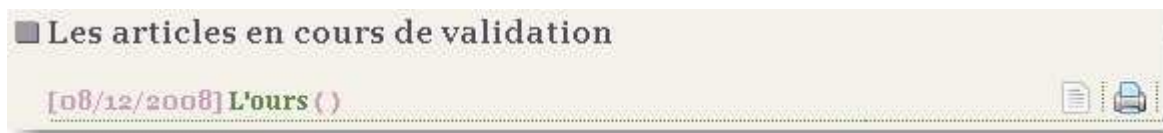
Gérer ses articles :

Le menu « gestion des articles » permet aux élèves de voir :



On peut en cliquant sur les icônes éditer l'article, en avoir un aperçu, l'imprimer, le supprimer, y ajouter une image ou l'envoyer au maître pour validation.

Attention les images ne doivent pas dépasser 500 pixels de côté. (Un outil gratuit et intéressant permet de réduire des images en deux clics de souris, il s'agit de **VSO image resizer**.)



Ici se trouvent les articles que le maître n'a pas encore lus. L'élève ne peut plus les éditer.



Ici l'élève retrouve les articles que le maître a rejetés. Il peut les améliorer et lire un commentaire écrit par le maître.



Enfin l'élève peut trouver la liste de ses articles publiés.

Comment s'inscrire ?

L'inscription de l'école

L'inscription se fait au niveau de l'école : le directeur inscrit et devient, par conséquent, directeur de la publication et responsable des contenus en ligne.

Le directeur fait une demande d'inscription en envoyant un mail à l'adresse suivante

webmestre.ia30@ac-montpellier.fr

et où il précise le nom de l'école, la commune, le code uai, son nom et son prénom.

Il reçoit dans un second temps un mail de confirmation avec les identifiants de l'école. Cet échange de courriers ne peut se faire qu'en utilisant l'adresse normalisée du type ce.0300000X@ac-montpellier.fr.

L'inscription des classes

C'est le directeur qui inscrit les classes de son école désireuses de participer à Blogard. Il n'est en aucun cas nécessaire d'inscrire l'intégralité des classes.

Le directeur a toujours la possibilité de désinscrire une classe.

Pour désinscrire une école et ses classes, il faut envoyer un mail à l'adresse mentionnée plus haut.

L'inscription des élèves

Les classes étant inscrites, c'est l'enseignant qui inscrit les élèves. Il peut choisir d'inscrire les élèves sous leur identité réelle ou sous des pseudos. Il peut aussi inscrire des groupes d'élèves.

Quelque soit la manière dont ils sont inscrits, l'anonymat des enfants est garanti. En mode consultation, les articles sont signés du nom de la classe et de l'école.